

# ACCUEIL DES COLLECTIVITES

*Un nouvel espace d'accueil dédié aux collectivités*

*Des horaires spécifiques pour un meilleur accueil*

*Des collections, des animations et des outils à votre disposition*

*Médiathèque Intercommunale du Pays de Lunel*

*520, avenue des Abrivados - 34400 LUNEL*

*Tél. : 04 67 99 06 51*

*Site Internet : <http://mediatheque.paysdelunel.fr>*

*Facebook : [Médiatheques.Bibliotheques.PaysDeLunel/](https://www.facebook.com/Mediatheques.Bibliotheques.PaysDeLunel/)*

# **Sommaire**

**La médiathèque intercommunale du Pays de Lunel**  
**L'accueil aux collectivités**

**La carte de prêt pour les collectivités**

**Le fonds professionnel spécialisé**

**Les animations**

**Les outils à disposition**

La salle d'heure du conte

Les rondes de livres

Les kamishibai

# La médiathèque intercommunale du Pays de Lunel

*La qualité et la variété des documents proposés à la médiathèque, mais aussi le savoir-faire et les connaissances de son personnel constituent des outils précieux pour les acteurs éducatifs, sociaux et culturels du pays de Lunel. La médiathèque est une ressource clé pour mettre en place des projets communs associant activités et apprentissages plus ludiques.*

La médiathèque, c'est :

- **Le principal outil culturel du territoire** : 3 niveaux de lecture et de loisirs sur 2000 m<sup>2</sup>, près de 150 titres d'abonnements, et plus de 100 000 documents à consulter et à emprunter gratuitement pour les habitants du Pays de Lunel.
- **Plusieurs espaces** : adulte, jeunesse, musique et cinéma, et multimédia. Tous les secteurs sont susceptibles de vous proposer des informations, des services et des documents qui peuvent vous intéresser.
- **Des ressources en ligne** : un portail <http://mediatheque.paysdelunel.fr/> qui valorise notre catalogue et nos animations, une page Facebook [Médiatheques.Bibliothèques.PaysDeLunel/](#), des ressources d'autoformation et une bibliothèque numérique.

# **L'accueil aux collectivités**

Situé au premier étage au sein du secteur jeunesse, un tout nouvel espace est désormais spécifiquement consacré aux échanges avec les collectivités afin de mieux répondre aux demandes de prêts de documents, d'accueils de groupes, de projets.

Il est ouvert :

**Les mercredis et samedis de 12h à 15h**  
**Les mardis et vendredis de 16h30 à 17h30**

4

Il vous sera demandé de prendre rendez-vous si vous souhaitez venir en dehors de ces horaires.

# La carte de prêt pour les collectivités

Cette carte gratuite est réservée aux collectivités du pays de Lunel : établissements scolaires, ALSH, RAM, crèches et micro-crèches, associations... Elle permet d'emprunter jusqu'à **40 documents** pour une durée de **2 mois**.

**Réservée à un usage professionnel**, elle implique la responsabilité de l'enseignant ou du directeur de l'établissement, du chef de service, du directeur de l'ALSH ou du président de l'association auquel il est rattaché. Elle est valable sur l'ensemble du réseau des médiathèques et bibliothèques, du début de l'année scolaire jusqu'au 20 juin de l'année suivante pour les écoles et de date à date pour les autres collectivités.

Nous vous demandons de :

- bien respecter les délais d'emprunt.
- bien respecter les documents et les rendre propres et en bon état.

**En cas de perte, de vol ou de détérioration, tout document doit être remplacé.**

La carte ne donne pas accès à l'emprunt de DVD mais vous permettra de consulter nos ressources en ligne.

**Des projections collectives à l'auditorium de la médiathèque intercommunale peuvent être organisées**, en fonction de la disponibilité des documents dans ses collections et des droits acquis.

[Modalités pratiques](#) : Une convention doit être signée par le responsable de la collectivité. Une carte par personne est ensuite établie, qui doit donc être renouvelée tous les ans. Aucun prêt ne pourra être effectué si l'abonnement n'est pas à jour.

# Le fonds professionnel spécialisé

Disponible à l'entrée du secteur jeunesse, ce fonds est notamment composé d'ouvrages sur :

- la littérature enfantine (histoire et genres littéraires)
- la lecture et les bibliothèques (BM, BCD, CDI)
- la psychologie des enfants et des adolescents
- l'école (méthodes pédagogiques, apprentissage et enseignement)

## Les animations

### Pour les classes de la maternelle au collège

Chaque année au mois de septembre, un catalogue des animations proposées par plusieurs services de la Communauté de Communes est mis à disposition des écoles du territoire. La médiathèque y présente des activités variées pour lesquelles les enseignants peuvent prendre date. Visite thématique ou visite découverte de la médiathèque, recherche documentaire, jeux de société, ateliers multimédia, présentation de livres thématiques, lectures d'histoires... **En dehors des actions prévues au catalogue, la médiathèque est prête à s'impliquer dans les projets des écoles et des collèges sous condition que ceux-ci soient présentés sous forme de partenariat, impliquant des échanges, des rencontres et un travail commun.**

Modalités des accueils : Planifiés au moins un mois à l'avance sur des horaires fixés et validés d'un commun accord. Deux accueils maximum par classe et par année scolaire, dans la limite des places

disponibles. L'enseignant est responsable de sa classe pendant l'intégralité de l'accueil.

**Les prises de rendez-vous pour 2019 se font à partir du mardi 6 novembre 2018.**

## **Pour les structures petite enfance**

Des spectacles et des animations petite enfance en direction du RAM, des crèches et des micro-crèches sont proposés toute l'année par les bibliothécaires ou par des intervenants spécialisés, à la médiathèque ou en déplacement sur le réseau.

## **Pour les associations, centres de loisirs et autres centres sociaux**

Des lectures d'histoires, des médiations autour des collections, des visites autonomes ou découvertes des jeux de la médiathèque en relation ou non avec un projet ou une thématique sont possibles. **Des accueils spécifiques peuvent également être imaginés conjointement.**

7

# **Les outils à disposition**

## **La salle d'heure du conte**

La salle d'heure du conte peut accueillir jusqu'à 19 personnes. Elle peut faire l'objet de réservations ponctuelles pour vos groupes, en autonomie et sous votre responsabilité.

## Les rondes de livres

Des sélections thématiques regroupant un ensemble de documents autour d'un même thème (*cirque, transports, animaux de la ferme, explorateurs...*), d'un même genre (*conte, policier, fantastique*) ou d'un même auteur/illustrateur peuvent être constituées à la demande **sous un délai de 15 jours**.

## Les Kamishibai

Le kamishibai ou « Théâtre d'images » est une technique de contage japonaise basée sur des images défilant dans un petit théâtre en bois appelé butai. Il s'utilise facilement en tous lieux et peut être un outil précieux pour la lecture de l'image, la création et l'écriture d'histoires par les enfants.

Vous pouvez emprunter un butai, ainsi que plusieurs séries de planches avec les albums correspondants.

Modalités pratiques : Tous les outils sont à réserver auprès de l'équipe du secteur jeunesse, avec qui vous convenez d'une date de retrait des documents et de réservation des outils. Ceux-ci vous sont ensuite prêtés pour une durée de 2 mois. Le prêt peut-être renouvelable une fois (1 mois) sauf pour les documents en retard ou réservés par un autre usager.

Nous vous demandons de bien respecter ce délai de prêt et de veiller à nous rendre les documents propres et en bon état. Le transport est à la charge des emprunteurs et aucune prolongation de prêt n'est effectuée afin de permettre au plus grand nombre de les emprunter.



## **Horaires d'accueil du service aux collectivités**

**Mercredi et samedi : 12h - 15h**

**Mardi et Vendredi : 16h30 - 17h30**

### **Contacts directs**

Responsable du secteur jeunesse : **Aurélie Jean**

Téléphone : 04 67 99 82 33

Assistante : **Géraldine Wolf**

Téléphone : 04 67 99 82 32

Mail : [jeunesse.mediatheque@paysdelunel.fr](mailto:jeunesse.mediatheque@paysdelunel.fr)

Responsable du secteur musique et cinéma : **Isabelle Blanc**

Téléphone : 04 67 99 80 10

Mail : [i.blanc@paysdelunel.fr](mailto:i.blanc@paysdelunel.fr)

Responsable du secteur multimédia : **Isabelle Crema**

Téléphone : 04 67 99 80 08

Mail : [i.crema@paysdelunel.fr](mailto:i.crema@paysdelunel.fr)

Responsable service coordination réseau : **Bernard Mosca**

Tel : 04 67 99 82 34

Mail : [b.mosca@paysdelunel.fr](mailto:b.mosca@paysdelunel.fr)

**Médiathèque intercommunale du Pays de Lunel**

520, avenue des abrivados - 34400 LUNEL

Tél. : 04 67 99 06 51

Site Internet : <http://mediatheque.paysdelunel.fr>

Facebook : [Médiatheques.Bibliotheques.PaysDeLunel/](https://www.facebook.com/Mediatheques.Bibliotheques.PaysDeLunel/)